

la Périnatalité

en région Centre-Val de Loire en 2015

N° 15

AVRIL 2017

EDITO

Comme chaque année, nous sommes heureux de pouvoir analyser les données de la périnatalité au niveau de la région Centre-Val de Loire. Ces données nous éclairent sur nos pratiques et leurs évolutions. Corroborées par d'autres sources*, les données de l'ORS, issues du certificat du 8^e jour viennent confirmer certaines tendances :

- Un infléchissement du nombre de naissances 27 694 (-2,7% par rapport à 2014),
- Une stabilité de la prématurité à 6,4% depuis 2011 (7,2% au national),
- Une stabilité du taux de césarienne à 18,2% depuis 2009 (20,1% au national),
- Un taux d'allaitement en sortie de maternité qui atteint 60,2%,
- Un taux de dépistage de la surdit  neonatale qui avoisine 99,5%.

Un nouveau site internet à destination des femmes et des professionnels www.perinatalitecentre.fr a vu le jour en 2016. Dans son espace réservé au public, il offre des informations et conseils utiles, diversifiés et contrôlés qui traitent de la grossesse, de l'accouchement, du retour à domicile, du suivi des enfants prématurés. Dans leur espace dédié, les professionnels y trouvent documentations, actualités, recommandations et travaux en cours.

Dans le sillage du développement actuel de la Télémédecine en région Centre-Val de Loire des actions voient le jour en périnatalité. La première application concerne les transferts in utero.

Les actions en périnatalité en région Centre-Val de Loire sont nombreuses et ceci afin d'optimiser la prise en charge de la mère et de l'enfant.

Dr Jérôme POTIN
Président du Réseau Périnat Centre-Val de Loire

*Registre informatisé des naissances du Réseau Périnat CVL et données Scansanté issues du PMSI.



SOMMAIRE

Les certificats de santé.....	2
L'âge de la mère.....	2
La grossesse.....	3
Le déroulement de l'accouchement ...	4
L'état de santé des enfants	5/6

Les certificats de santé du 8^e jour résument pour chaque enfant né vivant les caractéristiques de la mère, le déroulement de la grossesse et de l'accouchement et l'état de santé de l'enfant dans ses premiers jours de vie. Ces certificats sont remplis le plus souvent à la sortie de la maternité et sont envoyés à la Protection maternelle et infantile (PMI) du département de domicile de la mère.

Les données présentées dans cette plaquette concernent les naissances 2015 domiciliées en région Centre-Val de Loire.

En raison d'un faible taux de couverture des certificats pour le Loiret (18,1%), les données des certificats de santé de ce département ainsi que celles de la Région ont fait l'objet d'une pondération.

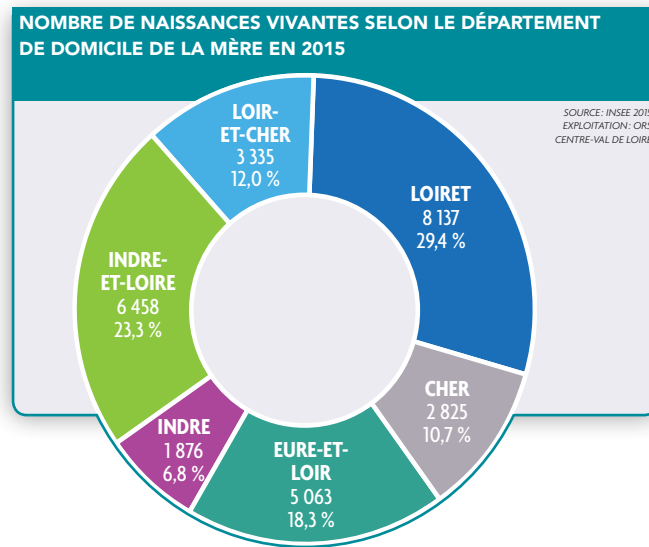


Les certificats de santé

Une légère diminution du taux de retour des certificats

27 694 naissances ont eu lieu en région Centre-Val de Loire en 2015. Avec 18 856 certificats reçus par les services de PMI sur 19 557 naissances (hors Loiret), le taux de retour est de 96,4%. Concernant le Loiret, le taux de saisie n'est que de 18,1%, les données ont alors fait l'objet d'une pondération afin de pouvoir comparer les données aux années précédentes.

91,1% des naissances se sont déroulées dans le département de domicile de la mère et 94,9% en région Centre-Val de Loire. Les fuites vers les autres régions se font principalement de l'Eure-et-Loir (12,0% des naissances en Île-de-France) et du Cher (7,5% d'accouchements dans la Nièvre).

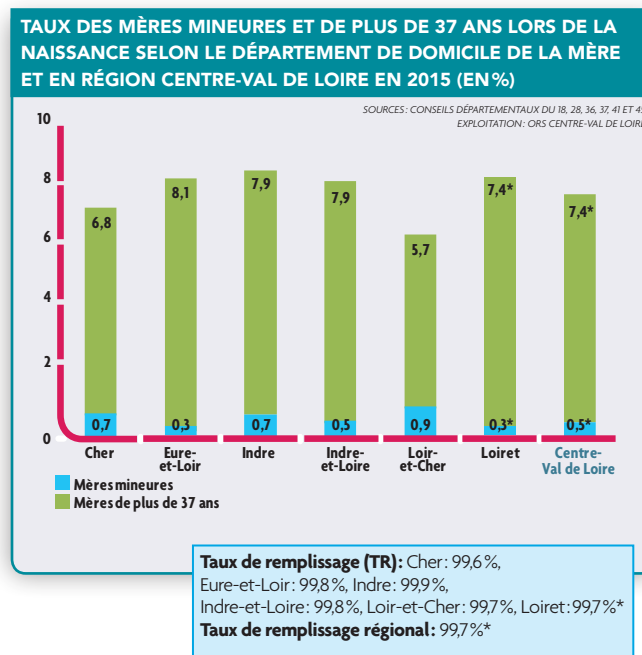


L'âge de la mère

L'âge moyen des mères au moment de la naissance est de 29,7 ans. Cet indicateur est stable depuis 2000 et est relativement similaire entre les départements.

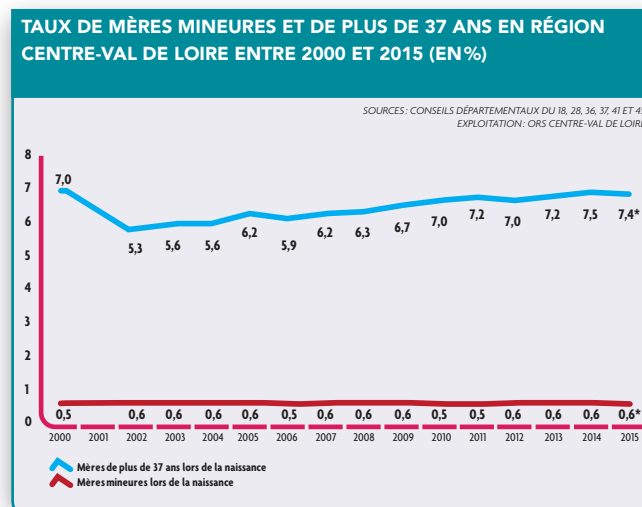
Une augmentation du taux de mères de plus de 37 ans

Le taux de mères de plus de 37 ans est stable depuis 2014 (7,4% en 2015 et 7,5% en 2014). De manière globale, il a tendance à augmenter depuis 2002, puisqu'il est passé de 5,3% à 7,4% en 2015. 2,5% des mères ont plus de 40 ans au moment de la naissance.



Un taux de mères mineures invariant

En 2015, le taux de mères mineures au moment de la naissance est de 0,5%, soit un taux stable depuis 2000. Ce taux est basé sur l'âge au moment de la naissance et occulte donc le fait que 0,6% des mères atteignent la majorité au cours de la grossesse. 1,1% des mères étaient donc mineures en début de grossesse.



La grossesse

En 2015, 39,4% des femmes étaient primipares (premier accouchement) et 32,3% étaient primigestes (première grossesse).

Près de 3,0% des enfants sont issus de grossesses multiples

En 2015, 2,8% des certificats concernaient des naissances multiples, soit une différence de 0,5 point par rapport à 2000 (2,3%). Les naissances multiples, dans la Région, se sont plus souvent déroulées en maternité de type II (53,3% contre 47,1% pour l'ensemble des naissances), puis en établissement de type III (40,6% contre 32,5%) puis de type I (6,1% contre 20,4%).

7,7 % des enfants issus de grossesses multiples sont nés hors de la région.



Un suivi échographique stable depuis 2000

En 2015, les mères ont effectué, en moyenne, 3,4 échographies au cours de leur grossesse. Cette moyenne régionale est similaire à celles relevées depuis 2000, comprises entre 3,2 et 3,4. Près de 73% des femmes ont reçu le nombre de trois échographies recommandé au niveau national (72,8%). 1,2% des femmes ont effectué moins de deux échographies et 0,2% n'ont réalisé aucune échographie au cours de leur grossesse.

La préparation à l'accouchement: une participation en diminution depuis 2013

En 2015, 38,6% des mères ont bénéficié d'une préparation à l'accouchement. Après une période de stabilité entre 2009 et 2013, ce taux continue de diminuer (40,9% en 2013). Les primipares y ont plus souvent recours (58,7%) que les multipares (25,8%). La préparation à l'accouchement reste plus fréquente dans les établissements privés (62% contre 34% dans le public).

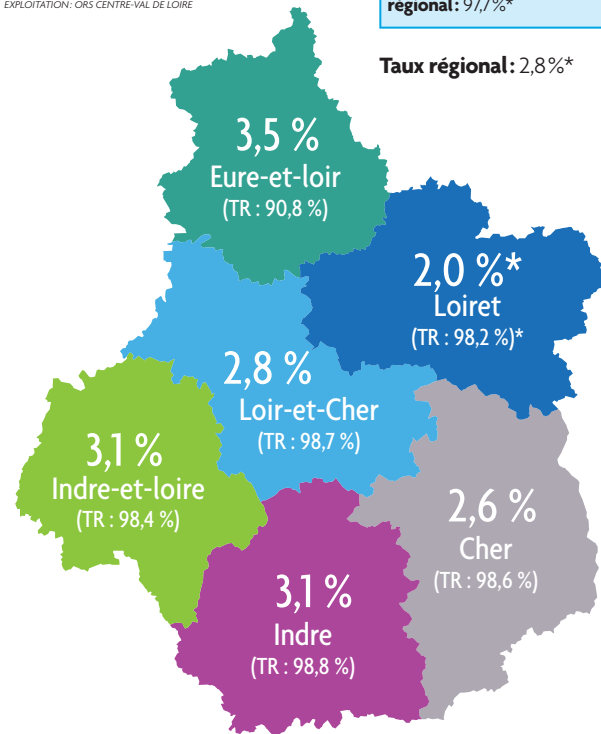


* Résultats estimés après pondération.

TAUX DE NAISSANCES MULTIPLES SELON LE DÉPARTEMENT DE DOMICILE DE LA MÈRE EN 2015

SOURCES : CONSEILS DÉPARTEMENTAUX DU 18, 28, 36, 37, 41 ET 45
EXPLOITATION : ORS CENTRE-VAL DE LOIRE

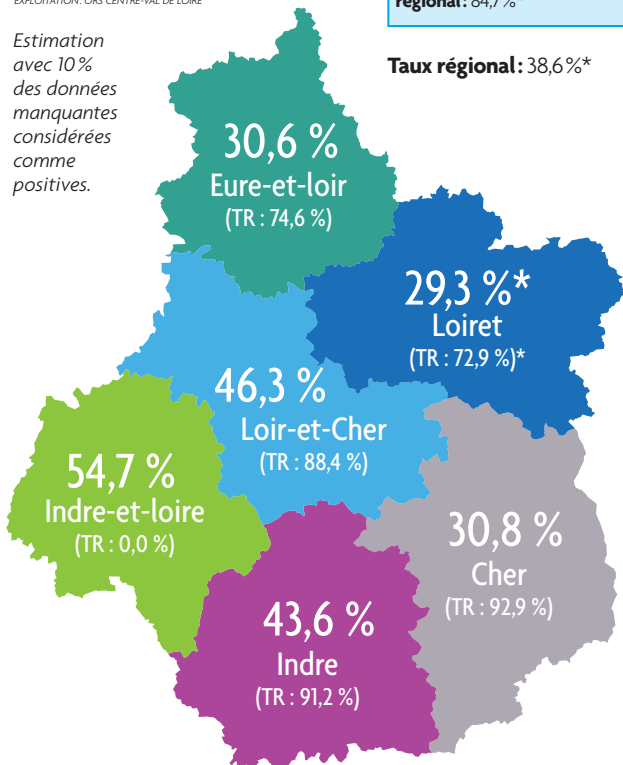
Taux de remplissage (TR)
régional : 97,7%*



TAUX DE FEMMES AYANT BÉNÉFICIÉ D'UNE PRÉPARATION À L'ACCOUCHEMENT SELON LE DÉPARTEMENT DE DOMICILE DE LA MÈRE EN 2015

SOURCES : CONSEILS DÉPARTEMENTAUX DU 18, 28, 36, 37, 41 ET 45
EXPLOITATION : ORS CENTRE-VAL DE LOIRE

Taux de remplissage (TR)
régional : 84,7%*



Le déroulement de l'accouchement

La péridurale : l'analgésie la plus pratiquée

La péridurale est l'analgésie la plus pratiquée avec un taux régional de 71,9%. Viennent ensuite la rachianesthésie (11,4%) et l'anesthésie générale (1,1%). Les autres types d'analgésie représentent 0,2% des cas. À noter que 16,7% des accouchements se sont déroulés sans analgésie. Les résultats de l'Indre-et-Loire sont à prendre avec précaution étant donné le nombre important de données manquantes pour cet item.



TYPE D'ANALGÉSIES SELON LE DÉPARTEMENT DE NAISSANCE ET EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE EN 2015 (EN%)

SOURCES : CONSEILS DÉPARTEMENTAUX DU 18, 28, 36, 37, 41 ET 45
EXPLOITATION : ORS CENTRE-VAL DE LOIRE

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret*	Centre-Val de Loire*
Analgésie péridurale	71,9	70,2	58,2	86,8	60,7	69,4	71,9
Rachianalgésie	13,1	9,7	11,5	13,4	10,3	10,7	11,4
Anesthésie générale	0,6	1,0	2,3	1,4	0,9	0,8	1,1
Aucune analgésie	15,1	19,7	28,1	0,6	31,0	19,1	16,7

Une femme pouvant combiner des analgésies, il est normal que les totaux ne soient pas égaux à 100%.

Taux de remplissage:

Cher: 99,9%,
Eure-et-Loir: 99,8%,
Indre: 94,9%,
Indre-et-Loire: 85,4%,
Loir-et-Cher: 99,4%
Loiret: 100,0%

Taux de remplissage régional: 96,0%*

Il existe des variations des taux d'analgésie selon le type de maternité. Les accouchements sans analgésie se déroulent le plus souvent dans les maternités publiques (18,2% contre 9,5% dans les maternités privées) et dans les maternités de type I (24,0% contre 16,2% dans les maternités de type II et moins de 13,0% dans les types III). La rachianesthésie est, quant à elle, plus fréquemment utilisée dans les établissements privés (15,9%) et dans les maternités de niveaux I ou II (respectivement 14,5% et 11,5%). Les analgésies péridurales sont plus administrées dans les maternités privées (76,3%) et dans les maternités de types II et III (resp. 72,3% et 77,8%).



Une stabilité du taux de travail spontané

La part de travail spontané reste stable depuis 2000 (autour de 72%, avec un taux plus important en 2008). La part de travail déclenché reste stable par rapport à 2014 (19,3%), et est passée de 16,6% en 2008 à 19,1% en 2015. Les césariennes programmées représentent 9,4% des naissances (taux fluctuant autour de 10% depuis 2002). Le taux le plus faible, en 2015, est constaté dans le Loir-et-Cher (7,9%) et le plus élevé dans l'Indre (10,9%). 96,0% des enfants se présentent par le sommet et 3,7% par le siège. 78,5% des sièges naissent par césarienne.

MODALITÉS DE DÉBUT DE TRAVAIL PAR DÉPARTEMENT DE NAISSANCE EN 2015 (EN%)

SOURCES : CONSEILS DÉPARTEMENTAUX DU 18, 28, 36, 37, 41 ET 45
EXPLOITATION : ORS CENTRE-VAL DE LOIRE

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret*	Centre-Val de Loire*
Travail spontané	67,2	74,3	71,3	69,7	69,7	73,4	71,5
Travail déclenché	23,6	17,1	17,8	20,7	22,1	16,4	19,1
Césarienne programmée	9,1	8,5	10,9	9,6	7,9	10,2	9,4

Taux de remplissage:

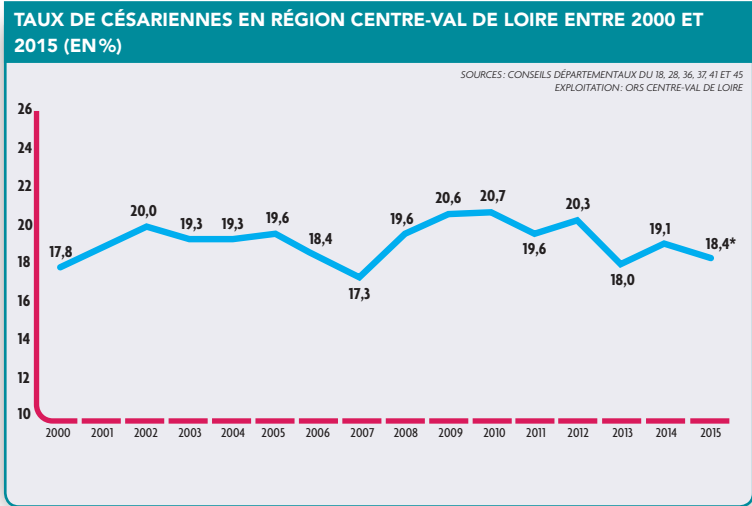
Cher: 99,0%,
Eure-et-Loir: 92,4%,
Indre: 95,3%,
Indre-et-Loire: 96,4%,
Loir-et-Cher: 98,6%

Taux de remplissage régional: 97,0%*

* Résultats estimés après pondération.

Des disparités du taux de césariennes selon les établissements

Les naissances par voie basse non instrumentale représentent 72,2% des naissances en région Centre-Val de Loire. Le taux de césariennes est de 18,4%. Il est globalement plus élevé dans les maternités privées (20,9% contre 17,7% dans les maternités publiques) et dans les maternités de types I (19,6% contre 18,6% pour les niveaux II et 16,7% pour les niveaux III).



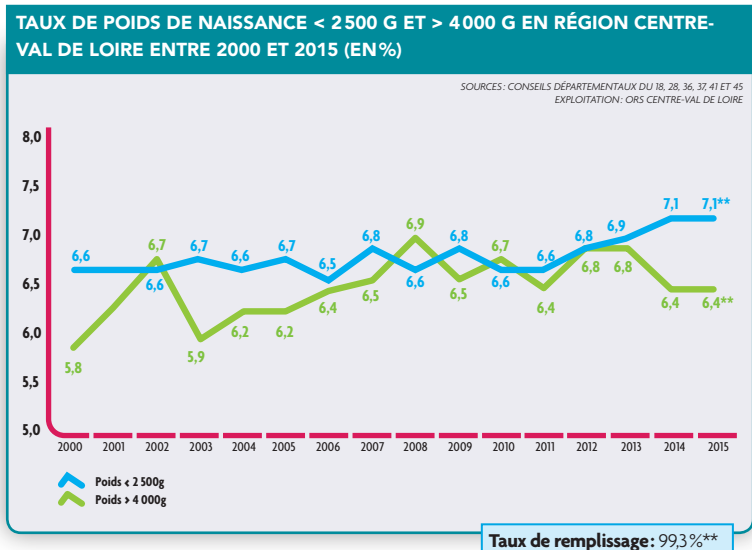
L'état de santé des enfants

Plus de 6% des enfants nés prématurément

Le taux d'enfants nés prématurément (avant 37 semaines d'aménorrhée) est relativement stable depuis 2000 (autour de 6%) : en 2015, 5,9% des enfants sont nés prématurément, 1,0% était des grands prématurés (avant 33 semaines d'aménorrhée). Il est environ 10 fois plus important chez les enfants issus de grossesses multiples (46,5% contre 4,8% chez les enfants issus d'une grossesse unique). Près de 6% des prématurés domiciliés dans le Centre-Val de Loire sont nés hors de la Région.

Une légère augmentation du taux d'enfants de petits poids

En 2015, les enfants de petits poids (inférieur à 2500 grammes) représentent 7,1% des naissances, soit un taux en légère augmentation depuis 2011 (6,6%). 3,9% des enfants sont nés hypotrophes. Le taux d'enfants de gros poids (supérieur à 4000 grammes) est globalement stable depuis 2000, fluctuant entre 5,8% et 6,9% (6,4% en 2015). Le taux d'enfants macrosomes est de 2,2%.



Taux de remplissage: 99,3%**

TAUX D'ENFANTS AYANT EU UNE RÉANIMATION OU DES GESTES TECHNIQUES SPÉCIALISÉS SELON LE TYPE DE MATERNITÉ EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE EN 2015 (EN %)

SOURCES : CONSEILS DÉPARTEMENTAUX DU 18, 28, 36, 37, 41 ET 45
EXPLOITATION : ORS CENTRE-VAL DE LOIRE

	Réanimation ou gestes techniques spécialisés*	Transfert**
Maternité de type I	2,9	3,2
Maternité de type II	3,0	7,3
Maternité de type III	6,8	13,7
Maternité publique	4,4	9,8
Maternité privée	1,3	1,7

Taux de remplissage régional pour réanimation: 94,4%*
Taux de remplissage régional pour transfert: 92,1%**

Note de lecture: 2,9% des enfants nés en maternité de type I ont été réanimés ou ont eu des gestes techniques spécialisés.

Près de 6% d'enfants transférés

En 2015, 2226** enfants ont été transférés de la maternité vers un autre service ou un autre établissement. Parmi eux, 41,6% sont des prématurés, dont 10,4% de grands prématurés. Dans 22,2% des cas de transferts, la mère avait été hospitalisée en cours de grossesse.

724** enfants ont été réanimés ou ont reçu des gestes techniques spécialisés. 416** d'entre eux (57,5%) ont également été transférés.

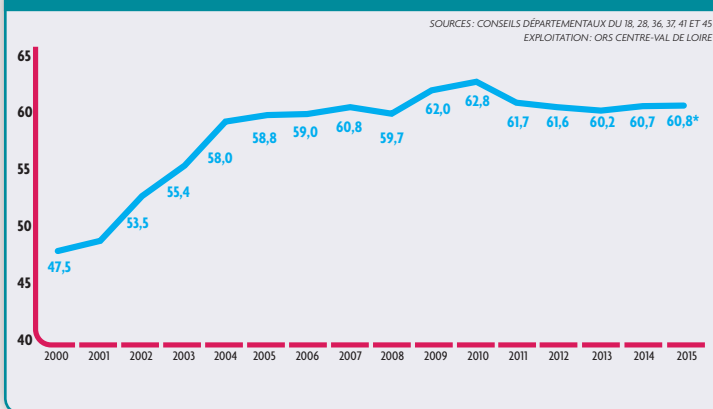
* Hors Loiret - ** Résultats estimés après pondération.

Une diminution du taux d'allaitement depuis 2010



En 2015, 60,8 % des mères ont commencé à allaiter au moment du remplissage du certificat. Même si ce taux est relativement stable depuis 2013 (60,2%), une diminution par rapport à 2010 a été constatée (-2 points). Les taux départementaux sont très hétérogènes avec un écart de 11,4 points entre les deux départements extrêmes.

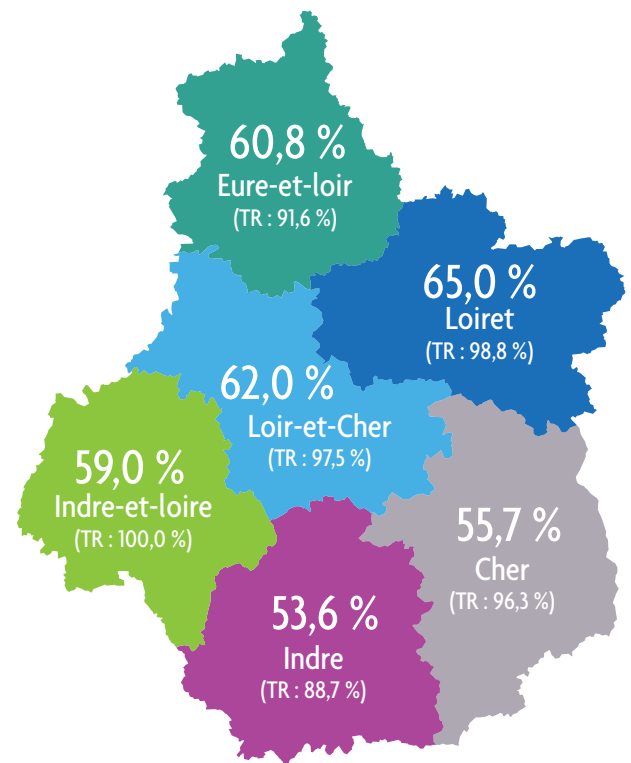
TAUX D'ALLAITEMENT DES MÈRES EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE ENTRE 2000 ET 2015 (EN %)



* Résultats estimés après pondération.

TAUX D'ALLAITEMENT SELON LE DÉPARTEMENT DE DOMICILE DE LA MÈRE EN 2015

Taux de remplissage (TR) régional : 96,7%*



Taux régional : 60,8%*



À LIRE

- Observatoire régional de la santé du Centre-Val de Loire, *Exploitation des certificats de santé du 8^e jour des enfants domiciliés en région Centre-Val de Loire et nés en 2015*, ORS Centre-Val de Loire, 50 pages, janvier 2017.
- Association des utilisateurs de dossiers informatisés en pédiatrie, obstétrique et gynécologie (Audipog), *La santé périnatale en 2002-2003*, Audipog, 39 pages, avril 2004.
- Inserm U953. Enquête Périnatale 2010, Inserm, 132 pages, mars 2011.



DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Dr J. Potin (Réseau Périnat Centre-Val de Loire)

RÉDACTRICE EN CHEF :

M^{me} C. Leclerc (ORS Centre-Val de Loire)

COMITÉ DE RÉDACTION : C. Cherbonnet (ORS Centre-Val de Loire), Dr D. Roy (ARS du Centre-Val de Loire), Dr E. Cristol (PMI du Loir-et-Cher), Dr E. Laurent (ORS Centre-Val de Loire - Simees), Dr O. Marquet (PMI du Cher), Dr E. Rochette (PMI du Cher), Dr J.-L. Roudière (PMI d'Eure-et-Loir), F. Rouet (PMI de l'Indre), M.-F. Tran Van (PMI d'Indre-et-Loire), Dr P. Villar (PMI du Loiret).

CONCEPTION GRAPHIQUE : Atelier J.-Ph. Germanaud (45) - photos : @fotolia

IMPRESSION : Inore groupe impression (58)-ISSN 1762-0066 - Tiré à 6 000 exemplaires

ORS : 1 rue porte Madeleine - BP 2439 - 45032 Orléans Cedex 1

www.orscentre.org

CONSEILS DÉPARTEMENTAUX



Cher Place Marcel-Plaisant
18000 Bourges



Eure-et-Loire 1, place du Châtelet
28026 Chartres Cedex



Indre Place de la Victoire et des Alliés
BP 639
36020 Châteauroux Cedex



Indre-et-Loire Centre administratif
du Champ Girault
38, rue Édouard-Vaillant - BP 4525
37041 Tours Cedex 1



Loir-et-Cher Place de la République
41020 Blois Cedex



Loiret 15, rue Eugène-Vignat BP 2019
45010 Orléans Cedex 1